

Keracem Eco ProntoPlus

Chape minérale fibrée, prête à l'emploi, certifiée, éco-compatible, à prise normale et séchage rapide pour la pose ultérieure avec des adhésifs.

Keracem Eco ProntoPlus atteint des résistances mécaniques extrêmement élevées qui garantissent la pose fiable de sols en Cementoresina, résine, parquet, sols résilients et carrelages, même soumis à un passage intense dans les environnements commerciaux et industriels.



Rating 5

1. Idéale pour les sols continus en Cementoresina
2. Spécifique pour la pose de parquets et sols résilients seulement après 3 jours
3. Adapté pour la pose avec des mortiers-colles pour carreaux, grès cérame, pierres naturelles
4. Intérieurs, extérieurs
5. Prête à l'emploi, elle garantit des performances constantes
6. Stabilité dimensionnelle élevée et prestations durables

- ✓ Regional Mineral $\geq 60\%$
- ✓ Recycled Regional Mineral $\geq 30\%$
- ✓ CO₂ Emission ≤ 250 g/kg
- ✓ VOC Low Emission
- ✓ Recyclable

Domaines d'application

→ Destination d'usage :

Chapes de pose à prise normale et séchage rapide, à technologie spécifique pour la pose de parquet et résilients.

Chapes adhérentes épaisseur ≥ 20 mm, flottantes ≥ 40 mm. Épaisseur maximum 80 mm.

Colles compatibles :

- gels-colles, mortier-colles minéraux, à technologie SAS, mortiers-colles organiques mono et bi-composants
- Mortiers-colles à base ciment, colles mono et bicomposantes réactives époxy et polyuréthanes, colles en phase aqueuse et solvantées

Revêtements :

- parquet, PVC, linoléum, caoutchouc à usage civil, industriel et sportif, textiles, liège
- Sols continus en Cementoresina
- grès cérame, carreaux en céramique, clinker, terre cuite, mosaïque en pâte de verre et

- céramique, de tous les types et formats
- pierres naturelles, matériaux recomposés, marbres, même sujets aux déformations élevées ou aux taches par absorption d'eau

Supports :

- sous-couches et planchers en béton préfabriqués ou coulés sur place, chapes à base de ciment, allégés, panneaux thermo-isolants et insonorisants

Chapes intérieures et extérieures, à usage privé, commercial, industriel et pour l'aménagement urbain, même dans des zones sujettes à des hausses de température et au gel, planchers chauffants.

Ne pas utiliser sur des supports déformables sans en avoir calculé la flexion et prévu les joints de fractionnement nécessaires, en adhérence sur des coulées de béton non entièrement sèches.

Mode d'emploi

→ Préparation des supports

Les supports doivent être dimensionnellement stables, secs, exempts de remontées d'humidité, sans fissures ni poussière et parties incohérentes ou friables, propres et présenter des résistances mécaniques adaptées à l'utilisation. La chape de pose doit être désolidarisée de tous les éléments verticaux au moyen d'une bande en matière déformable d'une épaisseur de $\approx 8 - 10$ mm sur toute la hauteur de la chape à réaliser. Les joints structuraux présents sur le support doivent aussi être reportés dans l'épaisseur de la chape.

- Chapes adhérentes : en cas de fonds irréguliers avec des épaisseurs de chape variables ou, dans tous les cas, inférieurs à 40 mm, il est conseillé de préparer le support en positionnant, entre la moitié et le tiers inférieur de l'épaisseur totale de la chape, un grillage électrosoudé $\varnothing 2$ mm, maille 50x50 mm, fixé au fond. Pour améliorer l'adhérence au support, appliquer, "frais sur frais", un coulis d'accrochage préparé avec 2,5 parties de ciment 32.5/42.5, 1 partie de latex éco-compatible à l'eau Keraplast Eco P6 ou Keraplast Eco 337 et 1 partie d'eau.
- Chapes flottantes : en cas de pose de revêtements de sol sensibles à l'eau ou de supports à risque de remontées d'humidité et pas parfaitement secs, il est indispensable d'étaler, sur un fond lisse et sans parties disjointes, une barrière vapeur avec des feuilles de polyéthylène ou PVC se chevauchant sur au moins 20 cm, collées avec du ruban, retournées

sur les murs et les éléments verticaux (ex. piliers) sur toute l'épaisseur de la chape.

- Chapes sur supports compressibles : en cas de fonds allégés à faible densité ou en présence de couches, mêmes fines, de matériels d'isolation thermo-acoustique, il est nécessaire de prévoir plusieurs épaisseurs de support ainsi que des éventuelles armatures, calculées en fonction de la classe de déformabilité des matériels susmentionnés.

→ Préparation

Mélanger Keracem Eco Prontoplus avec de l'eau propre en utilisant les équipements de chantier habituels tels que bétonnière à godet, autobétonnière, mélangeur à pression, mélangeur en continu à vis sans fin, en respectant le Taux de gâchage eau/Keracem Eco Prontoplus indiqué jusqu'à l'obtention d'une consistance demi-sèche, compacte et sans respiration d'eau superficielle. En cas de températures proches de 0 °C il est conseillé de protéger les sacs de Keracem Eco Prontoplus des gelées nocturnes et d'utiliser de l'eau chaude pour améliorer le gâchage, le transport, le pompage et l'utilisation du mélange. Au contraire, en cas de températures élevées, sur le chantier, il est indispensable de conserver les sacs de Keracem Eco Prontoplus à l'ombre et d'utiliser de l'eau froide.

La machine idéale pour la réalisation de chapes à consistance demi-sèche telles que Keracem

Mode d'emploi

Eco Prontoplus est le mélangeur à pression avec transport pneumatique. Avec une capacité du réservoir de 260 litres, il est possible d'introduire 13-15 sacs de 25 kg de Keracem Eco Prontoplus à chaque gâchage. Avant la fermeture du goulot de la machine, introduire \approx 22-26 litres d'eau. Pour une capacité de 190 litres, introduire 10-12 sacs et \approx 17-20 litres d'eau.

→ Application

Appliquer Keracem Eco Prontoplus de façon pratique et sûre en suivant les phases de réalisation traditionnelles des chapes à base de ciment: préparation des bandes de niveau, application et compactage du mélange, étayage et lissage final avec une taloche ou des moyens mécaniques. La phase de compactage est particulièrement importante pour atteindre des performances mécaniques supérieures; elle doit être effectuée immédiatement après l'étalement de la chape sur le support avant de régulariser la surface au moyen d'un outil métallique approprié. En cas d'épaisseurs élevées, il est nécessaire de battre un tronçon après l'autre jusqu'à l'obtention de l'épaisseur désirée. La finition de la chape, effectuée en mouillant avec

de l'eau et à l'aide d'un disque en acier rotatif, détermine très souvent une croûte superficielle peu absorbante qui rallonge les délais de séchage de la chape et diminue les performances du mortier-colle. En correspondance avec le passage de tuyaux, à l'endroit où l'épaisseur de la chape risque d'être plus basse (minimum 2 cm), il est nécessaire d'introduire un treillis métallique galvanisé à mailles étroites (2 – 3 cm). En correspondance de reprises de coulée, dues à des interruptions des travaux, il est nécessaire d'effectuer un raccordement entre les deux coulées en introduisant des barres en fer rond \varnothing 5 d'une longueur de \approx 50 cm à \approx 20 – 30 cm l'une de l'autre ou un morceau de grillage électrosoudé (\varnothing 5 mm, maille 20x20 cm) et en appliquant au mur de la coulée, avant la poursuite des travaux, un coulis d'accrochage préparé avec 2,5 parties de ciment 32.5/42.5, 1 partie de latex éco-compatible à l'eau Keraplast Eco P6 ou Keraplast Eco 337, et 1 partie d'eau.

→ Nettoyage

Nettoyer les résidus de Keracem Eco Prontoplus des machines et des outils avec de l'eau avant le durcissement du produit.

Autres indications

→ Joints : il est indispensable de désolidariser la chape en posant le ruban compressible Tapetex le long de tout le périmètre de la pièce et sur les éventuels éléments verticaux qui dépassent de la couche du support.

Réaliser des joints de fractionnement de la surface, en effectuant une incision sur la chape fraîche sur une profondeur de 1/3 environ de son épaisseur et en veillant à ne pas abîmer l'armature. Leur emplacement et leur entraxe doivent être déterminés lors de la conception. Ils sont généralement réalisés :

- en cas de changement soudain de la dimension du revêtement de sol,
- à proximité des portes,
- en présence d'éléments de discontinuité,
- pour le fractionnement de grandes surfaces continues :
 - 35 m² avec une dimension maximale unique de 6 m en cas de chapes extérieures
 - 50 m² avec une dimension maximale unique de 8 m en cas de chapes intérieures (40 m² en cas de sols chauffants).

Les joints structuraux présents sur le fond doivent être respectés.

→ Mesure de l'humidité : une mesure correcte de l'humidité résiduelle ne peut être effectuée qu'avec un hygromètre au carbure de calcium. Les hygromètres électriques classiques ne sont pas recommandés car ils fournissent des valeurs inconstantes et incorrectes en raison des liants spéciaux utilisés.

→ Sols chauffants : démarrage initial au moins 5 jours après la pose de la chape à une température d'alimentation comprise entre +20 °C et +25 °C, maintenir pendant au moins 3 jours puis configurer la température maximale de calcul et la maintenir pendant au moins 4 jours supplémentaires. Ramener la chape à la température ambiante et poser (EN 1264-4 point 4.4).

Certifications et labels



* Émission dans l'air intérieur Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Cahier des charges

La chape de pose ou la plaque chauffante à haute résistance sera réalisée avec une chape prête minérale éco-compatible fibrenforcée à prise normale et séchage rapide, conforme à la norme EN 13813 classe CT-C60-F7, GreenBuilding Rating 5, type Keracem Eco Prontoplus de Kerakoll Spa, pour une épaisseur moyenne de ____ cm, idéale pour la pose avec des adhésifs de parquet, résilients et sols en résine au bout de 3 jours et de céramique 24 heures après l'application. La fourniture et la pose en œuvre de bandes déformables en polyéthylène expansé pour les joints de désolidarisation, le fractionnement de la surface en grands carrés et la finition à la taloche ou avec un disque d'acier rotatif sont inclus. Rendement moyen de \approx ____ kg/m² par cm d'épaisseur.

Données techniques selon Norme de Qualité Kerakoll		
Aspect	Mélange de liants et agrégats	
Emballage	Sacs 25 kg	
Conservation	≈ 12 mois à partir de la date de production dans l'emballage d'origine et non ouvert ; craint l'humidité	
Masse volumique apparente	≈ 1,59 kg/dm ³	CSTB 2435
Nature minérale de l'agrégat	silice - carbonée cristalline	
Poids spécifique du mélange	≈ 2 kg/dm ³	UNI 7121
Granulométrie	≈ 0 – 3 mm	UNI 10111
Taux de gâchage	≈ 1,7 l / sac 25 kg	
Durée pratique d'utilisation (pot life)	≥ 2 heures	
Températures d'application	de +5 °C à +35 °C	
Épaisseurs en chape flottante	de 40 mm à 80 mm	
Épaisseurs en chape adhérente	de 20 à 80 mm	
Délai avant ouverture à la marche	≈ 8 heures	
Délai avant recouvrement (épaisseur 5 cm) :		
- carrelage	≈ 24 heures	
- parquet et sols résilients	≈ 3 jours	
Consommation	≈ 16 – 18 kg/m ² par cm d'épaisseur	

Mesure des caractéristiques à une température de +20 °C, 65 % H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions spécifiques de chantier : température, ventilation et porosité du support.

Performances**Qualité de l'air à l'intérieur (IAQ) COV - Émissions de substances organiques volatiles**

Classification	EC 1 plus GEV-Emicode	Cert. GEV 3108/11.01.02
----------------	-----------------------	-------------------------

HIGH-TECH

Résistance aux sollicitations parallèles au plan de pose	$\geq 3,4 \text{ N/mm}^2$	UNI 10827
--	---------------------------	-----------

Résistance à la :

- compression après 3 jours	$\geq 20 \text{ N/mm}^2$	EN 13892-2
-----------------------------	--------------------------	------------

- compression après 28 jours	$\geq 60 \text{ N/mm}^2$	EN 13892-2
------------------------------	--------------------------	------------

- flexion après 28 jours	$\geq 7 \text{ N/mm}^2$	EN 13892-2
--------------------------	-------------------------	------------

Humidité résiduelle (épaisseur 5 cm) :

- après 24 heures	$\leq 3\%$
-------------------	------------

- après 3 jours	$\leq 2\%$
-----------------	------------

Coefficient de conductivité thermique	1,54 W/(m K)	Inst. Giordano 234318
---------------------------------------	--------------	-----------------------

Classification	CT – C60 – F7	EN 13813
----------------	---------------	----------

Mesure des caractéristiques à une température de +20 °C, 65 % H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions de chantier.

Avertissements

- Produit à usage professionnel
- se conformer aux normes et dispositions locales en vigueur
- ne pas ajouter d'autres liants, agrégats, additifs ou pigments au mélange
- des températures basses et forte humidité relative de l'environnement augmentent les délais de séchage de la chape
- une quantité d'eau excessive réduit les résistances mécaniques et la vitesse de séchage
- avant de poser parquet et sol résilient, vérifier l'humidité résiduelle avec un hygromètre au carbure de calcium
- ne pas ajouter d'eau à Keracem Eco Prontoplus déjà en phase de prise
- ne pas mouiller la chape réalisée, la protéger du soleil direct et des courants d'air au cours des premières 24 heures
- en cas de besoin, demander la fiche de données de sécurité
- pour tout ce qui n'est pas prévu, consulter le Kerakoll Worldwide Global Service +39-0536.811.516 – globalservice@kerakoll.com



Les données relatives aux Rating se réfèrent au GreenBuilding Rating Manual 2013. Ces informations ont été mises à jour au mois de janvier 2023 (réf. GBR Data Report – 02.23). Elles pourraient être sujettes à des intégrations et/ou des variations dans le temps de la part de KERAKOLL SpA. Pour connaître les éventuelles actualisations, consulter le site www.kerakoll.com. KERAKOLL SpA n'est donc responsable de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations que si elles proviennent directement de son site. La fiche technique repose sur nos dernières connaissances techniques et de mise en œuvre. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.